

APPEL À CONTRIBUTIONS



CE QUE L'ARCHITECTURE FAIT À L'ÉCOLOGIE

COLLOQUE • ROUEN • 20 & 21 AVRIL 2023
Laboratoire ATE (Architecture Territoire Environnement)
École nationale supérieure d'architecture de Normandie

En France comme ailleurs en Europe, les enjeux relatifs à la lutte contre le réchauffement climatique, à la raréfaction des ressources, et à la préservation de la biodiversité déterminent aujourd'hui de plus en plus la conception et la construction des édifices et des espaces urbanisés. L'ensemble des protagonistes du secteur du bâtiment et des travaux publics qui est l'un des principaux contributeurs aux émissions de CO₂ s'efforce, dans ce contexte, d'adopter des pratiques écoresponsables, parfois par conviction et militantisme, parfois par opportunisme ou sous la contrainte. Ainsi, dans le cadre des relations qu'ils tissent avec les élus, promoteurs, experts, industriels, habitants, etc., les architectes s'emploient depuis un quart de siècle à répondre aux enjeux environnementaux¹. Ils voient ainsi se transformer leur profession, mais aussi leur discipline, c'est-à-dire l'ensemble de savoirs et savoir-faire qui leur appartiennent en propre. Critiques et historiens ont en ce sens largement documenté et analysé au cours des dernières années le développement progressif d'une architecture qualifiée d'écologique, de bioclimatique, de durable ou plus prosaïquement de verte².

Cela dit, il n'est pas usuel, mais néanmoins légitime de s'interroger sur les possibles effets de rétroaction : si l'écologie — entendue ici comme science, mais surtout comme éthique de l'action³ — change indubitablement l'architecture, dans quelle mesure l'architecture change-t-elle également l'écologie ? Cette question se pose à propos des réalisations concrètes dans lesquelles s'engagent les architectes, mais aussi au regard des doctrines et théories qu'ils formulent. S'ils-elles répondent à des injonctions fortes qui émanent de leurs clients privés, des pouvoirs publics, et des usagers, ne contribuent-ils-elles pas, à travers leurs pratiques et discours, à façonner en retour les réflexions et comportements des différents acteurs sociaux, et à enrichir le débat public sur les moyens de faire face à la crise environnementale ? Cette hypothèse qui interroge *in fine* la capacité des architectes à transformer aujourd'hui la société, questionne également à de nouveaux frais l'autonomie supposée de leur profession et discipline.

1 Voir : Victor Papanek, *The Green Imperative: Ecology and Ethics in Design and Architecture*, London : Thames & Hudson, 1995.

2 Voir par exemple : James Steele *Ecological Architecture : A Critical History*, London : Thames & Hudson, 2005.

3 Les auteurs de référence étant, par exemple, Ivan Illich, Jacques Ellul ou Hans Jonas.

Dans la perspective de ce colloque international qui se tiendra à l'ENSA Normandie au mois d'avril 2023, nous invitons les chercheurs, mais aussi les praticiens à proposer des communications qui s'inscriront dans deux ensembles thématiques pouvant être articulés :

- Celui des pratiques concrètes des architectes qui, à dessein ou fortuitement, agissent à travers leurs projets sur la commande et la demande sociale, et modifient le rapport des divers acteurs à l'écologie.
- Celui des discours et théories qui prennent l'architecture et l'urbanisme pour objet, mais dépassent les considérations internes à la discipline et contribuent au débat public relatif à la lutte contre le réchauffement climatique et l'épuisement des ressources.

Si le colloque porte d'abord sur la situation contemporaine, les communications plus historiques seront également les bienvenues ; elles permettront en effet de saisir la manière dont les architectes ont participé depuis différentes positions, au cours des dernières décennies, à la transformation de la société et de ses représentations dans une perspective écologique.

COMITÉ D'ORGANISATION

Valéry Didelon

ENSA Normandie – ATE

Tricia Meehan

ENSA Normandie – ATE

Guillaume Nicolas

ENSA Normandie – ATE

COORDINATION SCIENTIFIQUE

Claire Rosset

ENSA Normandie – ATE

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Lionel Devlieger

Universiteit Gent

Valéry Didelon

ENSA Normandie – ATE

Michelle Dobré

Université de Caen - CERREV

Wandrille Hucy

Université de Rouen – UMR 6266

Panos Mantziaras

Fondation Braillard architectes

Tricia Meehan

ENSA Normandie – ATE

Roberta Morelli

ENSA Paris Belleville – IPRAUSS –

UMR 3329

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Un résumé de la communication proposée d'un maximum de 400 mots devra être envoyé à l'adresse cqafe@rouen.archi.fr avant le **15 septembre 2022** (à minuit CET). Il s'accompagnera d'un titre, de trois à cinq mots-clés et d'une courte bibliographie. Un court CV et les coordonnées du soumettant devront également être joints à l'envoi. Les documents doivent être transmis dans un seul fichier PDF intitulé ainsi : **NOM_cqafe.pdf**.

Les communications de 25 minutes au maximum pourront être soumises et données **en langue française ou anglaise**.

Le comité d'organisation notifiera les intervenants sélectionnés au plus tard le **1^{er} décembre 2022**.

Le texte définitif des communications devra parvenir au comité d'organisation au plus tard le **1^{er} mars 2023** (à minuit CET). Dans le cadre d'un échange avec le comité scientifique, celui-ci pourra être retenu pour une publication qui est envisagée à l'issue du colloque.

CALENDRIER

Ouverture de l'appel à contributions : **8 juillet 2022**

Date limite pour réceptionner les propositions : **30 septembre 2022**

Notification des interventions sélectionnées : **1^{er} décembre 2022**

Réception du texte définitif des communications : **1^{er} mars 2023**

Colloque à l'ENSA Normandie : **20 et 21 avril 2023**

CONTACT

Claire Rosset, ingénieure de recherche - laboratoire ATE

cqafe@rouen.archi.fr

visuel : Immeuble de logements en pierre massive, Plan-les-Ouates (Suisse)

Architectes : Atelier Archiplein et Perraudin Architecte

© Hélène Maria photographe - Archiplein